



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 FÉVRIER 2022

Compte-rendu affiché le : 10 février 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 37

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René MAGLIANO, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, M. Rémi COURT, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 6

M. Hervé THIBAUD pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
Mme Anne-Laure BADIN pouvoir à M. Rémi COURT
Madame Claire DURAND MOREL pouvoir à M. Djamel BOUDEBIBAH
Madame Lucile MOREL pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO

Délibération n°20220203DEL2

ACTION EDUCATIVE

Classes d'environnement 2022

Subventions accordées aux écoles

RAPPORTEUR : M. FRANÇOIS-XAVIER PENICAUD

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 17-313 du 17 juin 2017, ont été approuvées les modalités de financement des classes d'environnement.

Il convient désormais de verser aux coopératives scolaires des écoles subventions correspondant à la participation de la Ville aux frais pour l'année

La liste des subventions à allouer s'établit comme suit :

I- École Jules Ferry Élémentaire

1 classe de CE2/CM1, 27 élèves – Nouvelle action : « Correspondance et nature » – 5 jours avec 4 nuitées à Méaudre, le Bois de Lune (38)

- Hébergement	700,00 €
- Transport	590,00 €
- Accompagnateurs	366,00 €
Total à verser	1 656,00 €

II- École Louise Michel Élémentaire

1 classe de CM2, 27 élèves – Nouvelle action : « Développer son parcours et sa culture scientifique » – 6 jours avec 5 nuitées à Champ du Boulton (14)

- Hébergement	585,00 €
- Transport	590,00 €
- Accompagnateurs	366,00 €
Total à verser	1 541,00 €

III- École La Garenne Élémentaire

2 classes de CE1 25 élèves et CE2/CM1 25 élèves – reconduction du séjour annulé en 2020 et 2021 : « Questionner le monde » – 5 jours avec 4 nuitées à St Jeoire en Faucigny (74)


- Hébergement	2 008,00 €
- Transport	590,00 €
Total à verser	2 598,00 €

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **FIXER** le montant des subventions à verser aux coopératives scolaires pour les classes d'environnement organisées sur l'année civile 2022 comme suit :

- Ecole Jules Ferry Élémentaire : 1 656,00 €
- Ecole Louise Michel Élémentaire : 1 541,00 €
- Ecole La Garenne Élémentaire : 2 598€

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITÉ le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 07/02/2022
Reçu en préfecture le 07/02/2022
Affiché le 
ID : 069-216900290-20220203-20220203DEL2-DE

Le Maire,

Jérémie BREAUD